

Monsieur le Maire

73450 VALLOIRE

Agence territoriale

Savoie Mont Blanc

Chambéry, le 15 Mars 2022

Affaire suivie par : Gwénaëlle GIBAUD
Téléphone : 06.24.97.31.45.
Courriel : gwenaelle.gibaud@onf.fr

Siège :
17 rue des Diables Bleus
CS 92628
73026 CHAMBERY CEDEX
Tel : 04 79 69 78 45
ag.savoieumontblanc@onf.fr

Objet : Forêt Communale de VALLOIRE – 613,81 ha

Révision d'aménagement forestier pour la période 2021- 2045

Monsieur le Maire,

Site Annecy :
6 avenue de France
74000 ANNECY
Tél. : 04 50 23 84 10

J'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint un exemplaire du document d'aménagement de votre forêt, valable pour la période 2021/2045.

Cet aménagement forestier a été approuvé par arrêté préfectoral de M. le Préfet de la Région Auvergne - Rhône Alpes en date du 3 mars 2022. Le présent courrier vaut notification de cette décision qui est insérée en première page du document.

J'attire votre attention sur le fait que, dans le cadre de l'approbation d'un plan de gestion d'une forêt communale, conformément à l'article D212-5 du code forestier, l'arrêté d'approbation doit être affiché à la mairie de votre Commune.

Conformément à l'article D.212-6, du Code forestier, la partie technique de l'aménagement constitué des titres 1 et 2 accompagnés des cartes réalisées (ex. « Public »), sera prochainement consultable sur le site Internet de la préfecture de la Savoie : www.savoie.pref.gouv.fr ou le site de l'ONF : <http://www.onf.fr> (gestion_durable/sommaire/action_onf/gérer/aménagements). Cette version peut aussi vous être envoyée pour une mise en ligne sur votre site communal.

Restant à votre disposition pour tout renseignement concernant cet aménagement, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

P/o Le Responsable Pôle Aménagement



Nathan DEVIN